Le 10 juillet 2015

Bonjour à tous

La forte période de canicule touche maintenant à sa fin, mais apparemment les pluies ne reviennent que fin de semaine prochaine, sous forme orageuse et de façon dispersée.

1°- Météo et végétation prévisibles pour les jours à venir :

Wetteronline http://www.wetteronline.de nous indique la météo dans toutes les localités d'Europe. Nous continuons d'utiliser leurs vignettes synthétiques pour les prévisions à 14 jours à venir. Voici donc la météo prévue pour le moment pour la période allant du vendredi 10 juillet au jeudi 23 juillet inclus pour les localités précisées :

Sélestat (Bas Rhin)

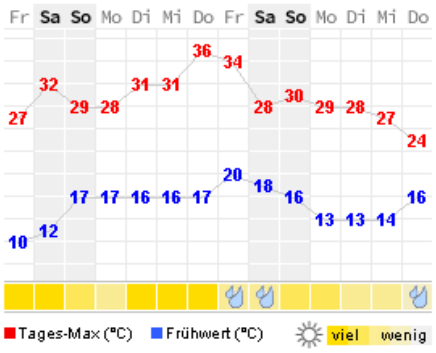

Beaune (Côte d'Or)

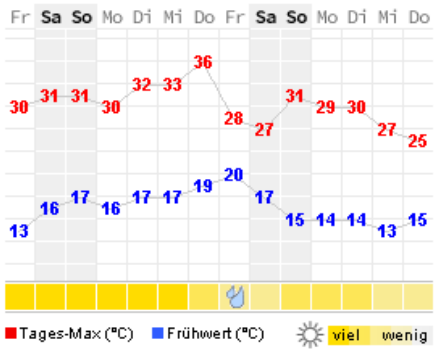

Belleville/Saône (Rhône)

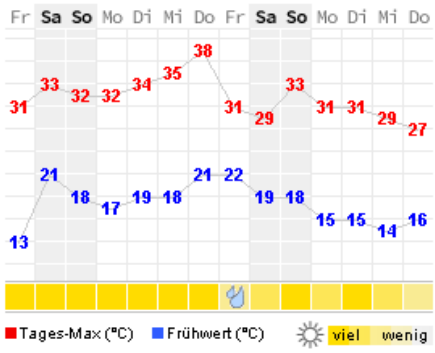

Genève (Suisse)

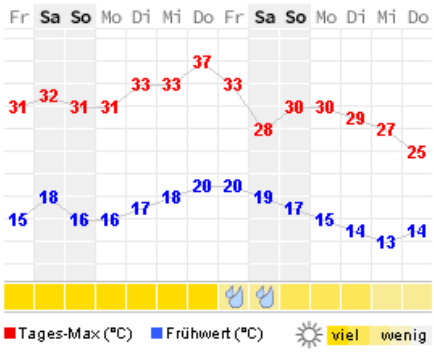

Avignon (Vaucluse)

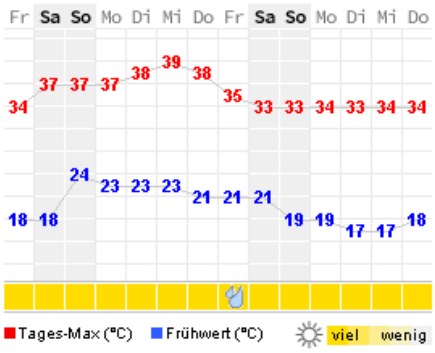

Estagel (Pyrénées Orientales)

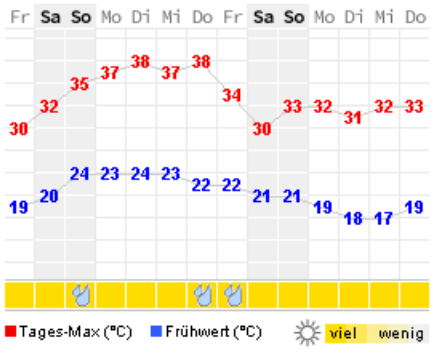

Libourne (Gironde)

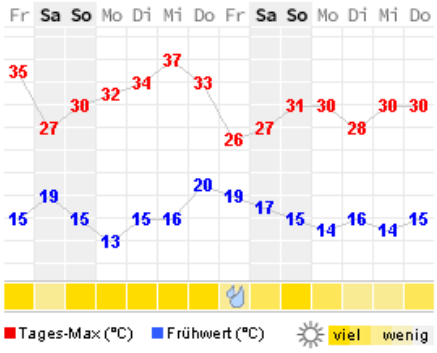

Cognac (Charente Maritime)

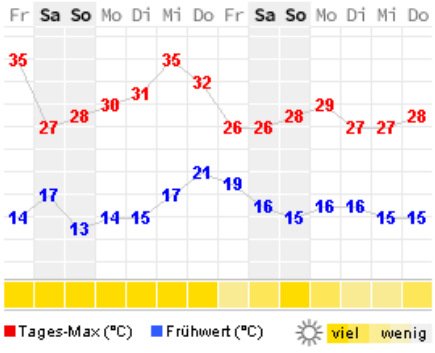

Nantes (Loire-Atlantique)

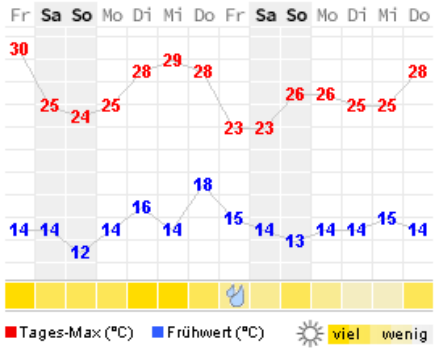

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

Clermont Ferrand (Puy de Dôme)

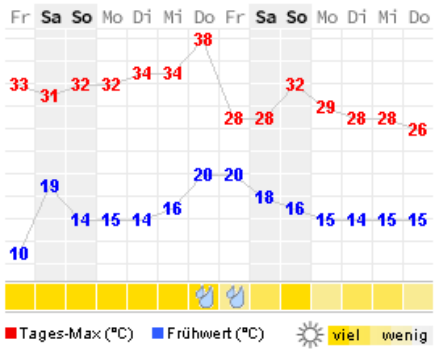

Les Riceys (Aube)

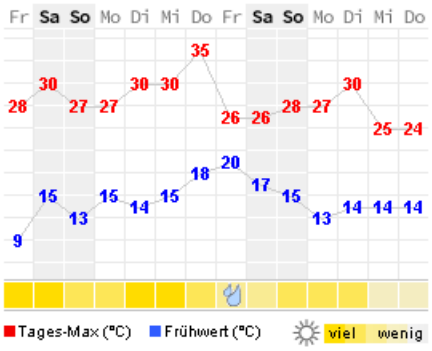

Virton (Gaume – Belgique)

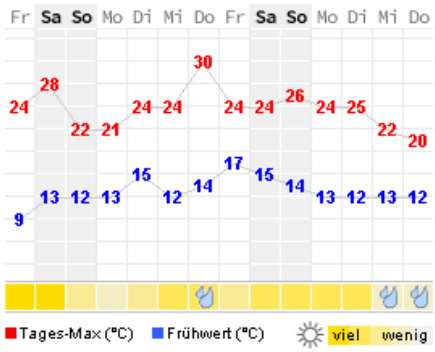

La Vilella Baixa (Priorat – Espagne)

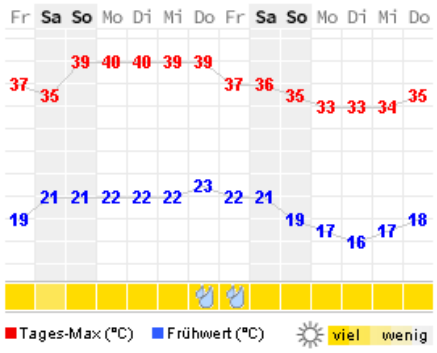

Depuis la mi-juin, aucune pluie n'est tombée sauf localement, et les températures se sont envolées. Mais curieusement la vigne a généralement moins souffert de la sécheresse que l'année passée. Ceci sans doute grâce aux pluies abondantes vers le 1er mai et le 15 juin qui, à chaque fois, ont bien pénétré et tenu la végétation.

Malgré tout, des brûlures sur raisins et parfois sur feuilles se sont produites, en particulier sur les vignes orientées Est-Ouest (photos ci-contre). Elles sont nettement plus accentuées sur les vignes dont le sol a été travaillé récemment (le travail d'un sol très sec n'est jamais conseillé !...). En cause, en partie le Soufre, mais aussi parfois directement le soleil.

Au niveau maladies, c'est surtout l'Oïdium qui domine, avec parfois présence sur grumes. Ceux d'entre vous qui débutent la conduite agrobiologique ont parfois une sensibilité plus accentuée, nécessitant une surveillance attentive et des traitements appropriés. Mais l'Oïdium est aussi présent en « conventionnel » comme le montre cette photo ci-dessous prise en Côte d'Or sur un Chardonnay voisin d'une parcelle menée avec nous. On a aussi observé un moins bon comportement, cette année, des parcelles régulièrement traitées avec des soufres très fins, peut-être parce que sommes constamment en conditions ensoleillées et chaudes. Les soufres dits « colloïdaux » sont plus efficaces par temps couvert que dans la météo 2015 très solaire où ils sont trop rapidement vaporisés.

Concernant le Black Rot, vous avez généralement bien maîtrisé la maladie avec nos moyens habituels. Les questions inquiètes qui nous arrivent proviennent le plus souvent de domaines en bio, mais en protection uniquement Cuivre-Soufre. La base de la protection en bio ne suffit donc pas à bien combattre cette maladie lorsque la pression est forte.

Hormis dans des situations très particulières, le Mildiou, quoique parfois présent sur jeunes feuilles vers le fil de tête (contamination sur feuilles non encore protégées à la mi-juin), ne fructifie pas et ne pose pas de problème majeur.

2°- Actions à prévoir dans les semaines à venir :

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.
E-mail : symbiose.nrj@orange.fr – Site Internet : http://symbiose-nrj.fr
N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

La véraison se rapproche maintenant et pourrait commencer dès la fin de semaine prochaine sur cépages précoces (Pinot, Chardonnay) et régions d'avance végétative « moyenne », mais sans doute 10 à 15 jours plus tard sur cépages plus tardifs (Cabernet Sauvignon, Cabernet Franc, Merlot) sous climat comparable.

La sécheresse semble devoir continuer, même si les températures sont moins élevées, et nous ne savons pas pour le moment si elle finira par bloquer ou non la végétation. Mais, pour la première fois, des pluies orageuses sont prévues dans beaucoup de régions à partir de jeudi prochain (changement de lune…). Elles pourraient favoriser le Black Rot et peut-être le Mildiou.

Attention à ne pas travailler le sol en période de sécheresse ! Sinon, la vigne se déshydrate plus rapidement et le risque de brûlures de feuilles et de raisins est accentué !

Notons que **les parcelles ayant reçu l'Humate de Bore ont un comportement particulièrement sympathique**, avec très peu de coulure et de millerandage et une végétation bien active. Ce qui peut se comprendre car le Bore est un élément actif sur la pression de la sève et donc favorise la rentrée de l'eau et de tous les éléments minéraux, en relation avec la Potasse. Les acides humiques liquides associés aident à remettre en circulation des éléments bloqués dans le sol, qui peuvent donc être invités à la fête… Mais ce produit d'un grand intérêt n'est toujours pas revenu dans le contrôle bio, l'EGTOP (Comité des Experts européens pour la production biologique) qui avait été saisi de la question des acides humiques n'ayant toujours pas rendu son rapport….

1. Stratégie de traitements :

Il faudra encore faire attention à ne pas traiter en pleine chaleur ; toutefois, dans la plupart des cas, nous ne dépasserons plus les 35°C à l'ombre au pire les après-midi. On aura donc un peu plus de latitude dans nos choix de traitements. Mais il faudra toujours éviter les traitements entre 10 h 00 et 18 h 00 si on dépasse nettement 30°C. On pourra traiter la journée seulement si on ne dépasse pas 26 à 27°C à l'ombre.

Nous sommes dans la dernière période où les poudrages base Soufre ont tout leur intérêt. Nous vous conseillons vivement ALGOSOUFRE ou ALGOCUIVRE car ils ont une composition variée et sont actifs sur de nombreux paramètres : séchage épidermique en fin de nuit, dépôt de poussière défavorable aux insectes, en particulier les Drosophiles, apport d'Argile et de Calcium défavorable aux pourritures, etc… Plus tard, lorsque la véraison sera complète, nous passerons si nécessaire aux MELANGE LITHO-ARGILE, qui ne contient pas de soufre, dans l'objectif d'assainir les grappes et de décourager les insectes.

2. Détail des traitements proposés :

Une période orageuse est prévue autour du renouvellement de la Lune jeudi prochain 16 juillet ; cette période lunaire s'accompagnant souvent d'une reprise des maladies, il conviendra d'être bien protégé auparavant !

Traitement fin de semaine, ou début de la prochaine, toutes régions 	**En priorité (fin de semaine ou début de la prochaine) poudrage ALGOSOUFRE ou ALGOCUIVRE 30 kg/ha (respectivement 75 et 450 grammes de cuivre métal). pour ceux qui sont équipés, et si bien sûr il n'a pas été fait auparavant. Sauf si on a une problématique Mildiou ou Black Rot forte (voir ci-dessous).** **Ensuite, avant mercredi soir 15 juillet, nous conseillons un traitement pulvérisation polyvalent sur une base de 300 grammes/ha de cuivre métal, mais en renforçant le Soufre mouillable : BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha + SILIZINC 0,5 litres/ha + SOUFRE BIOFA 10 kg/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha. Version liquide : CUPROXAT 1,5 litre/ha + SILIZINC 1 litre/ha + S0FRAL FLO 10 litres/ha.** **En cas de menace d'arrêt de végétation (sécheresse), anticipez en rajoutant à votre bouillie BIOFALGUE 2 litres/ha, ou PURIN DE CONSOUDE 2 litres/ha ou ALGOMER 2 litres/ha. L'Algomer est le plus dosé en azote et potasse. Le Biofalgue est le plus anti-stress.**

Si le Black Rot ou le Mildiou sont présents sur grappes 	**On appliquera d'abord la bouillie suivante :** **BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha + SILIZINC 1 litres/ha + CALCICOLE NF 1 litre/ha + SOUFRE BIOFA 8 kg/ha.** **Traitement suivant, 4 jours après le précédent :** **BOUILLIE BORDELAISE 2 kg/ha + SILIZINC 2 litres/ha + SOUFRE BIOFA 8 kg/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha.** **On peut mettre du CUPROXAT et du SOFRAL FLO en lieu et place de BOUILLIE BORDELAISE et de SOUFRE BIOFA, mais alors supprimer le Mouillant Biofa au second passage.**
Vignes à forte sensibilité ou présence d'Oïdium 	**Après un poudrage ALGOSOUFRE ou ALGOCUIVRE 30 kg/ha, appliquez une bouillie « normale » (voir « toutes régions ») enrichie avec :** - **SILIBRIX 1,5 litre/ha. Attention ! produit sensible au lessivage.** - **Ou réduire la dose de Soufre mouillable à 7 kg/ha et rajouter STILAC NF (nouvelle formule) 2 kg/ha. Si forte virulence, traitez deux fois à 4 à 8 jours d'intervalle.** **Mouillez le plus possible (200 à 400 litres/ha suivant appareils).** **L'effeuillage en face des raisins sur les faces Nord et Est est souhaitable et redevient possible dans la mesure où les températures restent en-dessous de 30 - 32°C en journée lors des opérations.** **Si l'Oïdium résiste malgré ces opérations, il est possible de passer du SEL MARIN 20 grammes/litre (maximum) sur les grappes mais attention aux brûlures possibles. Ou de faire brûler du Soufre dans la vigne le soir après le coucher du soleil (jamais de soleil sur la plante pendant l'opération !) en tirant dans les rangs le récipient le contenant. Cette méthode fait disparaître l'Oïdium instantanément, et a l'avantage de ne pas laisser de résidus de soufre dans le raisin !... Mais elle est difficile sur de grandes surfaces.**
Ciccadelle de la Flavescence Dorée 	**Suivre les avertissements agricoles locaux, la stratégie de traitement proposée officiellement variant considérablement d'un endroit à l'autre. En bio, nous n'avons que le choix du PYREVERT comme insecticide homologué. Nous ne disposons pas de Neem en ce moment (problème récurrent au niveau de la DGAL car produit non homologué comme insecticide) ni de Karanja.**
Ver de la Grappe 	**Les conditions actuelles sont plus favorables à l'Eudémis qu'à la Cochylis. Si on doit intervenir, traiter au XENTARI 1 kg/ha (au besoin complété par 1 kg/ha de Sucre) ou SUCCESS 4 0,1 litre/ha environ 8 jours après la reprise du vol 2ième génération (rémanence 10 à 15 jours sans pluie importante). Ces traitements devraient permettre de toucher aussi la Pyrale si nécessaire.**
Vignes affaiblies ou souffrant de la chaleur 	**Nous avons conseillé des interventions au sol (Humate de Bore) ou foliaires (ALGOMER ou PURIN DE CONSOUDE) sur des vignes en manque de végétation dans notre dernier bulletin. C'est toujours valable, mais alors intervenez avant les plus grosses chaleurs. Il faut éviter autant que possible les engrais foliaires en pleine chaleur.** **Une vigne stressée par la chaleur peut se soigner au BIOFALGUE 2-4 litres/ha tout comme une vigne grêlée ou gelée. Les algues sont des anti-stress polyvalents. Mais intervenez en dehors des grosses chaleurs, et de préférence préventivement. Un complément de BIOFALGUE sur votre prochain traitement de fin de semaine peut être pertinent dans les situations à risque de dessèchement (mais avant le début du folletage !).**

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.
E-mail : symbiose.nrj@orange.fr – Site Internet : http://symbiose-nrj.fr
N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

Traitements en début véraison 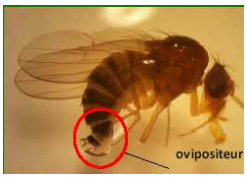 	**Sauf forte pression Mildiou ou Black Rot, on arrête le SILIZINC lorsque la moitié des grains est vérée. On arrête aussi les Soufres. La protection à partir de ce stade doit néanmoins continuer et peut se faire avec BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha + SILIBRIX 1 litre/ha.** **C'est aussi à ce moment qu'il faudra placer, dans les secteurs menacés par les Drosophiles ou à risque de pourriture, MELANGE LITHO-ARGILE 25 kg/ha dirigé vers les grappes. Ce poudrage sera à refaire 15 jours à 3 semaines plus tard, si nécessaire. Pour ceux qui ne peuvent pas poudrer, nous pourrons proposer un tel mélange en version « mouillable », mais à 10 kg/ha seulement. Attention toutefois : il risque de « fatiguer » les pulvérisateurs !...** **Si vous avez déjà des Drosophiles sur les raisins avant le poudrage, faites d'abord un passage au SUCCESS 3 0,1 litre/ha dès que possible pour rapidement stopper l'attaque. Le poudrage suivra ensuite.**
En cas de grêle	**Nous relançons rapidement la végétation en stimulation foliaire pour sauver les raisins abîmés. Cette procédure nous a bien réussi les années passées ; appliquez alors après la grêle dès que possible BIOFALGUE 4 litres/ha (effet anti-stress des algues) + MYR BORE 1 litre/ha (action sur pression de sève) + SILIZINC 2 litres/ha (relance de la multiplication cellulaire par le Zinc) + Cuivre et Soufre en quantités normales (il ne nous semble pas nécessaire de forcer la dose).**

A bientôt.

L'équipe SYMBIOSE

Nous prévoyons une rencontre « bout de vigne » de tous nos clients locaux :

- **Pour la Côte d'Or : le vendredi 24 juillet, à 18 h 30. Lieu encore à déterminer.**
- **Pour l'Aube : Dernière semaine de juillet (semaine 31, date précise et lieu encore à déterminer).**

Merci de votre présence, et bien sûr de quelques « échantillons » de votre production si possible !

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008.

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.
E-mail : symbiose.nrj@orange.fr – Site Internet : http://symbiose-nrj.fr
N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.